



Rapporter directement en langue des signes québécoise (LSQ) chez les locuteurs sourds natifs et non natifs

DARREN SAUNDERS

Université du Québec à Montréal
saunders.darren@courrier.uqam.ca

— RÉSUMÉ

Comme le discours direct en langues orales, la représentation corporelle permet aux locuteurs de rapporter les propos et les actions d'autrui en langues des signes. L'apprentissage de ces structures est une compétence de haut niveau selon les manuels d'enseignement des langues des signes comme L2. Rentelis (2009) remarque que les locuteurs sourds natifs, dont la langue des signes britannique (BSL) est la langue maternelle, utilisent ces structures moins souvent que les locuteurs sourds non-natifs qui ont tardivement appris la BSL. Ses données ne prennent pas en compte le temps de production des RC, ni leurs formes. Avec l'objectif de mieux comprendre le lien entre l'utilisation des RC et, d'une part, l'âge d'acquisition de la LSQ, et d'autre part, la différence de modalité entre la L1 et la L2 du locuteur, nous avons mené une analyse comparative des RC produites en LSQ par trois types de locuteurs sourds : des natifs de la LSQ, des non-natifs dont la L1 est la langue des signes américaine (ASL), et des non-natifs dont la L1 est le français. Contrairement aux conclusions de Rentelis, les résultats montrent que les natifs produisent davantage de RC que ceux dont la LSQ est la L2.

MOTS-CLÉS

langue des signes québécoise, représentation corporelle, discours direct, langue maternelle, langue seconde

— ABSTRACT

Similar to the use of direct speech in spoken languages, *enactment* allows sign language users to report both the speech and actions of third persons. In manuals teaching sign languages as a second language, enactment structures are seen as a high-level skill. Rentelis (2009) notes that Deaf native signers, who use British Sign Language as their native language within a Deaf family, employ enactment less frequently than those who are not native, born in hearing families and who acquire BSL later in life. However, Rentelis' comparative analysis takes into account neither the time used to product enactment, nor its forms. To better understand how use of enactment could be related to age of acquisition of sign language and if modality of L1 could have an impact on LSQ as L2, we conducted a comparative analysis of enactment structures, produced in Quebec Sign Language (LSQ) by three types of Deaf signers: native LSQ signers, non-native LSQ signers having American Sign Language as their first language, and other non-native signers whose first language is French. Contrary to Rentelis' conclusions, the results show that Deaf native signers produce more enactment structures than those whose second language is LSQ.

KEYWORDS

Quebec Sign Language, enactment, direct speech, first language, second language

1. Introduction

Nous discutons dans la section 2 de l'emploi du discours direct en langues orales et nous comparons cet emploi avec l'incorporation de structures de représentation corporelle (dorénavant RC) en langues des signes où les locuteurs peuvent rapporter le propos et l'action directement d'autrui dans le discours signé. Dans la section suivante, nous présentons une problématique émergeant de l'étude de Rentelis (2009) à propos de la fréquence de RC dans le discours en langue des signes britannique (BSL) de locuteurs natifs et non natifs : les résultats de cette étude montrent que le phénomène est plus fréquent chez les locuteurs non natifs, bien qu'il soit considéré comme nécessitant une maîtrise avancée des langues des signes. Nous précisons ensuite notre recherche sur la fréquence de la RC effectuée en contexte québécois auprès de trois groupes de locuteurs de la LSQ dont le profil linguistique diffère : un groupe de locuteurs sourds natifs de la LSQ (L1) et deux groupes de locuteurs sourds non natifs de la LSQ (L2), l'un possédant une L1 de même modalité, soit la langue des signes américaine (ASL), et l'autre possédant une L1 de modalité différente, soit la langue française. Dans les sections subséquentes, nous exposons la démarche méthodologique suivie dans le cadre de cette étude, puis présentons nos résultats, qui montrent que la fréquence de la RC parmi les trois groupes de locuteurs est différente de celle qui ressort de l'étude de Rentelis (2009).

2. Rapporter directement dans les langues naturelles

2.1. *Rapporter directement en langue orale*

Le phénomène du discours direct s'observe dans les langues orales et permet aux locuteurs de citer les propos d'autrui. Ces mots cités sont une forme de reconstitution, puisqu'il ne s'agit pas toujours d'une citation mot pour mot, mais d'une interprétation de ce qui est dit par autrui, interprétation choisie par celui qui rapporte ces propos, le narrateur (Tannen 2007). Les pronoms produits changent alors de cadre référentiel, et ce qui était préalablement associé à la troisième personne est maintenant signifié à la première personne : l'utilisation de la première personne dans le discours direct ne réfère plus au locuteur mais à autrui, la tierce personne, qui les a initialement produits. Le locuteur peut alors ajouter des éléments prosodiques (tels que l'intonation, l'intensité et la durée) afin de distinguer des siens les mots produits par autrui (Couper-Kuhlen 1998; Maury-Rouan 2011).

En outre, l'emploi du discours direct dans les langues orales ne se limite pas à la reconstitution de propos oraux. Les études de Streeck (2002), de Maury-Rouan (2011) et d'Earis et Cormier (2012) révèlent que les locuteurs peuvent incorporer des gestes en imitant les actions d'autrui dans leurs discours oraux.

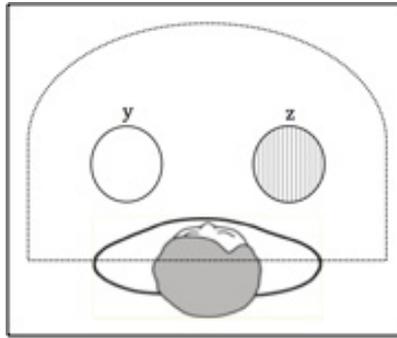
2.2. Rapporter directement en langues des signes

Les structures de RC ont été décrites pour les langues des signes (Loew 1984; Padden 1986; Meier 1990) sous une dénomination variée (*jeu de rôle* en français; *role shift*, *referential shift*, *enactement*, *constructed action* en anglais). Goswell (2011) souligne que le terme *constructed action*, fréquemment utilisé dans la littérature scientifique anglophone, est problématique puisqu'il décrit une partie de RC où c'est l'action qui est reconstituée dans le discours, plutôt que le propos. Pour cette raison, nous utilisons le terme RC en français en soulignant le fait que le locuteur utilise son corps pour représenter autrui. Comme avec le discours direct, le locuteur d'une langue des signes peut citer les propos d'autrui en utilisant la RC. Afin de bien représenter cette structure, prenons deux exemples en langue des signes québécoise (LSQ), transcrits ci-dessous en gloses. Voyons d'abord comment le locuteur décrit indirectement, sans RC, ce qu'une troisième personne a exprimé à autrui.

(1)
PIERRE_(z) RÉPONDRE_(z-y) HIER PTÉ_(z) TRAVAILLER_(z)
FORT
Pierre lui a répondu qu'il avait travaillé fort hier.

L'indice_(z) dans (1) marque le locus particulier où le signe est produit dans l'espace autour du locuteur. De plus, les indices_(z-y) indiquent que le mouvement d'un signe (RÉPONDRE dans ce cas) va du locus_(z) vers le locus_(y), correspondant aux loci établis par le locuteur, comme illustré à la Figure 1.

Figure 1
Les deux loci dans l'espace autour du locuteur



L'énoncé en (1) est reformulé indirectement en narration en employant les loci $_{(z)}$ et $_{(y)}$. Le contact visuel avec l'interlocuteur est habituellement maintenu pendant la production de ce type de phrase en LSQ. Par contraste, le locuteur pourrait rapporter directement l'énoncé de Pierre en (1) en employant la RC, plus précisément par l'entremise d'un changement de position du locuteur, comme en (2).

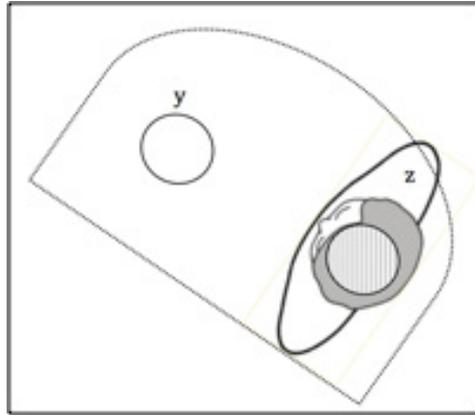
(2)

RC

PIERRE $_{(z)}$ RÉPONDRE-3 $_{(z-y)}$ HIER TRAVAILLER FORT
Pierre lui a répondu : « J'ai travaillé fort hier. »

Pendant la représentation corporelle, le locuteur repositionne son tronc et sa tête vers la droite et le contact visuel avec l'interlocuteur est rompu (Mandel 1977; Winston 1991). Ce faisant, le locuteur adopte l'attitude de Pierre, avec ses expressions faciales affectives. La Figure 2 présente le changement de position pendant la RC :

Figure 2
Les deux loci pendant la RC



De par le changement de la position du tronc et de la tête vers le locus $_{(z)}$, la rupture du contact visuel et l'emploi des expressions faciales affectives de Pierre, l'interlocuteur est en mesure de déduire que les propos produits pendant la RC sont de Pierre et non du locuteur, et d'effectuer la rotation de son espace mental (Janzen 2004) pour aligner le locus de Pierre $_{(z)}$ avec le corps du locuteur. Par la suite, si le locuteur produit un signe pronominal de première personne à l'intérieur de la structure de RC, ce pronom réfère à l'actant que le locuteur représente dans cette structure (Padden 1986; Meier 1990; Poulin et Miller 1995), dans ce cas, Pierre.

La RC permet aussi d'illustrer directement les **actions** d'autrui (Winston 1991; Metzger 1995; Liddell et Metzger 1998), comme l'illustre l'énoncé suivant :

(3)

RC

PIERRE $_{(z)}$ LIVRE $_{(y)}$ METTRE-EN-RANGÉE $_{(y-x)}$
Pierre a mis les livres en rangée.

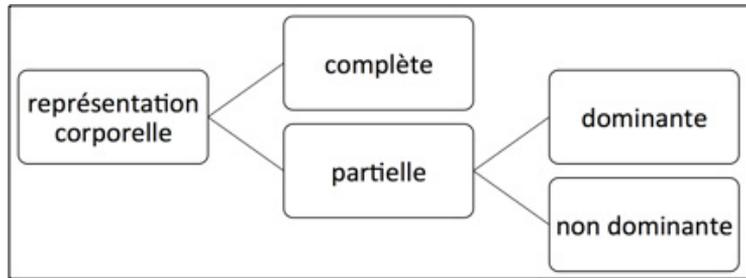
En bref, la RC permet donc aux locuteurs des langues des signes de rapporter à la fois les actions et les propos d'autrui. Toutefois, l'utilisation

de la RC est hautement structurée en langues des signes, tandis que dans les langues orales, les gestes coverbaux sont considérés optionnels pour représenter l'action d'autrui (Earis et Cormier 2012).

Formes de la RC

Les modèles de Metzger (1995) et de Cormier et al. (2015) nous permettent d'analyser les formes de RC selon leurs propriétés et leur niveau d'inclusion dans la structure signée. Alors que Cormier et al. (2015) catégorisent les formes avec une approche formelle fondée sur le nombre d'articulateurs impliqués dans la RC, nous adoptons une approche sémantique. Dans cette approche, les formes sont identifiées par leur degré de représentation d'actant dans la RC, qui varie entre complet (forme complète), presque complet mais avec un peu de narration du locuteur (forme partielle dominante), et partiel avec beaucoup de narration (forme partielle non dominante). La Figure 3 illustre les différents types de RC selon l'approche sémantique :

Figure 3
Schéma des formes de RC



Pour la structure complète de RC, nous reprenons l'exemple (2), où le locuteur emploie tout son corps afin de représenter Pierre, l'actant, et de montrer son attitude (avec la tête et les expressions faciales), sa posture (avec le tronc), ses propos et ses actions (avec les mains). Autrement dit, l'actant est représenté complètement. Les structures partielles (dominantes et non dominantes) se distinguent des RC complètes par le fait que les mains/bras ne représentent pas l'actant, mais le locuteur lui-même, qui agit à titre de narrateur.

(4)

RC : RC : endurer le grand vent hivernal

Commentaire : MARCHER FROID VENT+++ MARCHER
J'ai marché péniblement dans la tempête contre les vents froids.

La description de RC en (4) illustre que l'actant marche et endure le grand vent hivernal contre son visage. Pendant cette RC, le locuteur utilise un signe pour indiquer que l'actant (lui-même) marche (la glose MARCHER), puis ajoute la narration FROID et VENT+++ (le symbole + indique une répétition du signe) avant de reproduire le signe MARCHER et de reprendre son récit. Toutefois, pendant que la RC est produite physiquement par le locuteur (attitude, expression, posture), les signes (MARCHER, FROID et VENT) ne sont pas produits par l'actant dans cette reconstitution. Il s'agit plutôt de la narration ajoutée par le locuteur. Puisque la majorité des articulateurs de cet exemple (tronc, tête et expressions faciales) représentent l'actant, il s'agit d'une RC partielle dominante.

La RC partielle non dominante se distingue de l'exemple (4) par un nombre moins important d'articulateurs pour représenter l'actant, comme dans l'exemple (5) :

(5)

RC : expressions faciales sérieuses

AMI POSS.1 PTÉ3_(z) LIVRE_(z) LIRE_(z)

Mon ami a lu un livre avec attention.

Dans cet exemple, la RC comprend seulement les expressions faciales pour illustrer le visage de l'actant : le locuteur représente l'actant subtilement avec ses expressions faciales seulement pendant que le signe LIRE est produit. Pour illustrer la différence entre deux formes partielles, si le locuteur avait représenté l'actant avec plus d'articulateurs, à savoir la tête et le tronc, la forme aurait plutôt été partielle dominante, puisque l'actant aurait été représenté de manière plus visible.

3. Le problème de la fréquence de RC

La RC s'observe dans un éventail de situations linguistiques : dans les conversations (Johnston et Schembri 2007), les contes (Quinto-Pozos 2007), les comptines (Blondel et al. 2006) et les cours magistraux (Roy 1989). Elle

représente cependant un défi pour les apprenants d'une langue des signes comme L2. McKee et McKee (1992) et Quinto-Pozos (2005) soulignent les difficultés des apprenants à adopter et à utiliser les marqueurs appropriés pour la RC.

En revanche, l'étude de Rentelis (2009) portant sur la différence entre les locuteurs sourds natifs et non natifs propose des conclusions contraires. L'auteur a remarqué que les locuteurs sourds non natifs utilisent les structures de RC plus fréquemment que ceux qui sont natifs, une tendance inattendue compte tenu de l'importance accordée à ces structures grammaticales dans l'enseignement des langues. En effet, les RC sont identifiées comme des compétences de haut niveau dans les manuels d'apprentissage des langues (Mikos *et al.* 2001; Signature 2014). Il faut cependant noter que l'étude de Rentelis (2009) ne comporte que quatre participants et que les différentes formes de la RC (voir 2.2) n'ont pas été prises en compte. L'auteur n'a pas plus spécifié ce qu'étaient des « signeurs sourds non natifs » dans son étude, mis à part le fait que les locuteurs non natifs étaient nés dans une famille entendant tandis que les natifs étaient nés dans une famille sourde.

4. Démarches méthodologiques

Puisque la définition de « signeur sourd non natif » n'est pas clairement établie dans l'étude de Rentelis (2009), il est pertinent d'ajouter que notre étude comprend deux groupes de locuteurs dont la LSQ est la L2, soit des locuteurs ayant le français comme L1 et des locuteurs ayant l'*American Sign Language* (ASL) comme L1, en plus de locuteurs natifs de la LSQ (voir Tableau 1).

Tableau 1
Profils linguistiques de trois types de locuteurs de la LSQ

	L1	LSQ	Signeur
Locuteurs sourds LSQ	LSQ	L1	Natif
Locuteurs sourds français	français	L2	Non natif
Locuteurs sourds ASL	ASL	L2	Natif

La différence majeure entre les deux groupes de locuteurs dont la LSQ est la L2 est la modalité de leur langue première. Les locuteurs sourds français possèdent une L1 de modalité auditivo-orale, alors que la LSQ est une langue de modalité visuo-spatiale: par conséquent, ils ne sont pas des

signeurs natifs. Par contre, les locuteurs sourds ASL sont des signeurs natifs parce que l'ASL et la LSQ, bien que ce soient des langues distinctes, sont de même modalité (visuo-spatiale). L'inclusion de ces trois profils linguistiques permettra de déterminer si être natif d'une modalité visuo-spatiale peut influencer la fréquence de l'utilisation de la RC, celle-ci apparaissant dans les deux langues des signes, la LSQ et l'ASL. Les résultats de notre recherche cherchent à investiguer si la fréquence de la RC et ses formes dans la production de ces locuteurs confirment les résultats obtenus par Rentelis (2009).

Pour chacun des trois types de locuteurs de la LSQ, à savoir LSQ-L1, ASL-L2 et français-L2, nous avons recruté trois participants sourds (total $n=9$). Pour le groupe LSQ-L1, les locuteurs sourds ont été choisis en fonction des critères suivants : être sourd de naissance, avoir la LSQ comme L1, être âgé entre 20 et 50 ans et ne pas avoir de handicap moteur ou intellectuel. Pour les groupes non natifs, tels que ASL-L2 et français-L2, les critères de sélection étaient les suivants : être sourd de naissance, avoir l'ASL/le français comme L1, avoir appris la LSQ après le secondaire 5 (après 11 ans de scolarité), être âgé entre 20 et 50 ans et ne pas avoir de handicap moteur ou intellectuel.

Les données ont été recueillies à l'aide d'une tâche d'élicitation définie dans le cadre du projet Marqspat (Parisot *et al.* 2008). Tous les participants ont été exposés aux mêmes conditions d'élicitation, un test de quatre heures visant la production de structures morphosyntaxiques, sémantiques et discursives spécifiques. Quarante-quatre saynètes vidéo sans paroles présentant des mises en situation produites par des comédiens ont été présentées aux participants. À la suite de deux de ces saynètes, les participants devaient décrire ce qu'ils venaient de voir. Nous utilisons deux saynètes particulières dans cette étude, la peinture de nature morte (avec deux comédiens) et le magasin de chaussures (avec trois comédiens), incluant deux versions pour chaque saynète, soit emphatique et factuelle (plus neutre). La différence entre les versions emphatique et factuelle réside en le fait que les comédiens sont plus dynamiques dans les stimuli emphatiques alors qu'il sont plus neutres dans les autres. Notre ensemble de données est constitué de quatre récits par participant, soit trente-six récits, pour un temps total de production de 1 870 secondes.

Tous les segments de RC ont été codés dans *ELAN* (Crasborn et Sloetjes 2008) avec leur durée en millisecondes pour nous aider à mesurer la fréquence. Le mode de calcul de la durée de ces segments varie selon la forme du segment, à savoir une RC complète, partielle dominante et partielle

non dominante. Les comparaisons de fréquence des structures de RC sont basées sur des ratios obtenus en divisant la durée des RC produites par la durée du discours dans lequel ces occurrences se trouvent.

En bref, nous cherchons à comparer de quelle manière les productions des locuteurs se distinguent selon que la LSQ est leur L1 ou leur L2, selon le type de L2 (ASL et français), selon le type de stimulus (emphatique et factuel) et selon la forme de RC (complète, partielle dominante et partielle non dominante), afin d'obtenir un portrait de la fréquence de RC dans les discours LSQ de locuteurs de trois profils distincts.

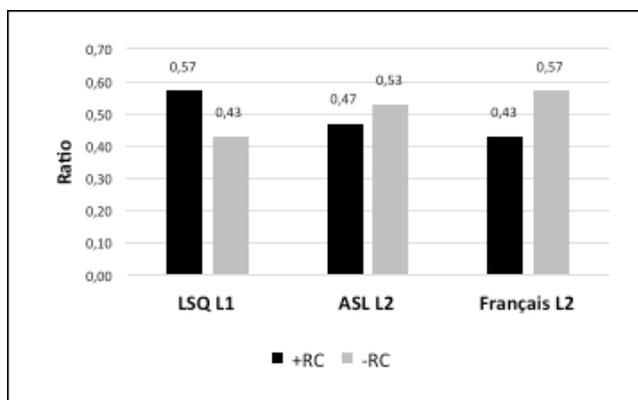
5. Résultats

5.1. Résultats de la fréquence de la RC

Les résultats sur la fréquence des structures de RC dans les discours LSQ produits par les trois types de locuteurs nous confirment que le groupe LSQ-L1 utilise plus fréquemment la RC que les locuteurs dont la LSQ est la L2. De plus, la narration sans RC (indiquée comme -RC dans la Figure 4) est plus fréquente que celle avec RC chez les locuteurs dont la LSQ est la L2 (ASL-L2 et français-L2), contrairement aux locuteurs L1. Des tests de χ^2 ont été effectués pour déterminer s'il y a des différences significatives entre la fréquence de RC parmi les trois types de locuteurs de la LSQ. Les locuteurs sourds natifs de la LSQ (LSQ-L1) utilisent significativement plus fréquemment les structures de RC que les locuteurs L2, et ce, que la L1 de ces derniers soit l'ASL ($\chi^2(1) = 13.07$, $p < .001$) ou le français ($\chi^2(1) = 26.54$, $p < .001$). La différence de fréquence d'utilisation des structures de RC entre les deux groupes de locuteurs de la LSQ comme L2 n'est pas significative. Ils produisent donc sensiblement autant de RC ($\chi^2(1) = 2.35$, $p = .125$) les uns que les autres, et en quantité moindre que les locuteurs LSQ-L1.

Figure 4

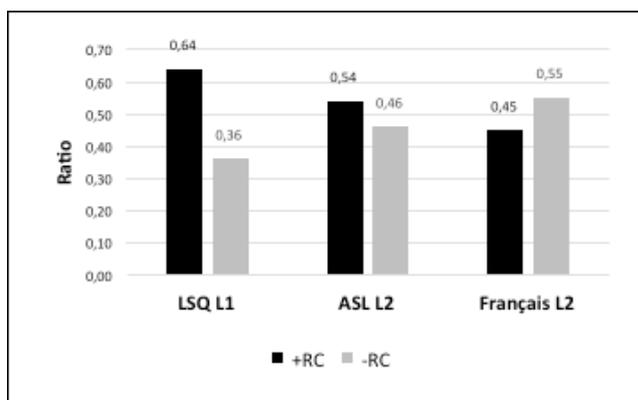
Fréquence de la RC et de la narration sans RC



Par ailleurs, comme présenté dans la Figure 5, la fréquence de RC augmente si on isole les récits emphatiques de la production globale (voir la Figure 4), que ce soit pour les L1 (de 0.57 à 0.64), les ASL-L2 (de 0.47 à 0.54) ou les français-L2 (de 0.43 à 0.45). Les différences de fréquence entre les trois types de locuteurs lorsque seuls les stimuli emphatiques sont considérés sont significatives (LSQ-L1 et ASL-L2: $\chi^2(1) = 7.58. p = .006$; LSQ-L1 et français-L2: $\chi^2(1) = 28.96. p < .001$; ASL-L2 et français-L2: $\chi^2(1) = 6.15. p = .013$).

Figure 5

Fréquence de la RC et de la narration sans RC : les stimuli emphatiques

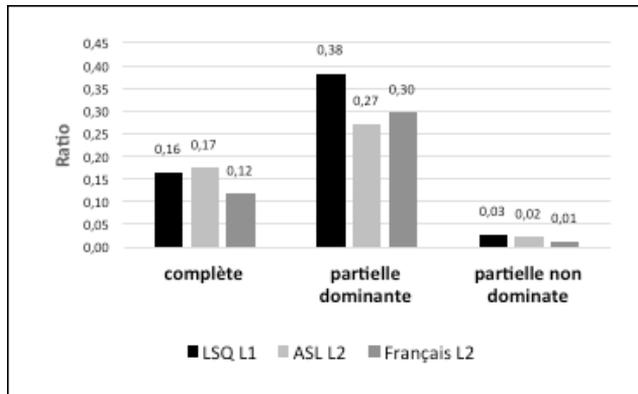


L'analyse des fréquences de RC en contexte de récits factuels produits à l'aide de récits factuels produits à l'aide de stimuli factuels révèle qu'aucun groupe ne se distingue. La fréquence d'utilisation des RC des locuteurs LSQ-L1 (0.43) n'est pas statistiquement différente de celle des locuteurs ASL-L2 (0.37) ni de celle des locuteurs français-L2 (0.36).

5.2. La fréquence des formes de RC

L'analyse statistique de la distribution des fréquences en fonction de la forme de la RC a été effectuée à l'aide de régressions à effets mixtes. Les fréquences en fonction de la forme sont illustrées à la Figure 6. L'analyse nous montre que les groupes ne se distinguent pas entre eux quant à la fréquence des formes de la RC. Tous les participants utilisent significativement davantage la forme partielle dominante de RC, où l'actant a un rôle dominant dans la production de RC ($F(2.93) = 125.11, p < .001$).

Figure 6
Fréquence des formes de RC



La forme partielle dominante est également la forme la plus fréquente si on isole les récits emphatiques ($F(2.45) = 80.05, p < .001$) et les récits factuels ($F(2.39) = 64.49, p < .001$), tel qu'illustré aux Figures 7 et 8 respectivement.

Figure 7
Fréquence des formes de RC : les récits emphatiques

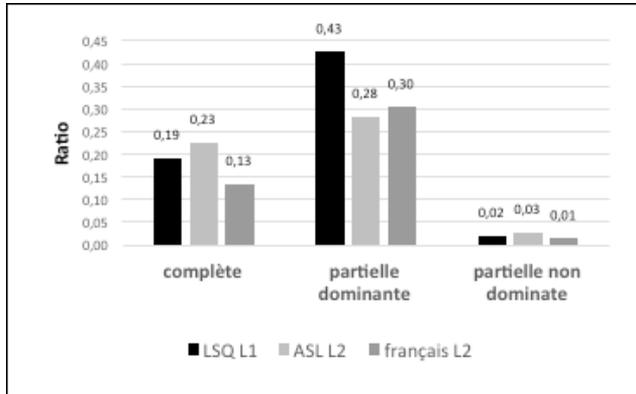
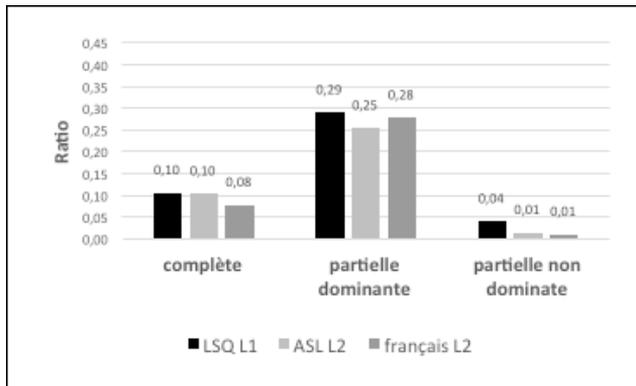


Figure 8
Fréquence des formes de RC : les récits factuels



Bien que les ratios de fréquence soient moins élevés en contexte de récit factuel pour les trois formes produites par les trois groupes de locuteurs, la différence de fréquence entre récits emphatiques (Figure 7) et factuels (Figure 8) est seulement significative pour la forme complète, et ce, chez tous les groupes ($F(1.84) = 14.23, p < .001$).

6. Discussion

L'analyse de la fréquence globale de la RC montre qu'elle est présente parmi tous les groupes de locuteurs de la LSQ testés. Pour le groupe de locuteurs sourds natifs (LSQ-L1), la RC représente un peu plus de la moitié du temps de production. Les deux groupes de locuteurs sourds non natifs sont un peu moins productifs, avec un ratio de RC de 0.47 pour les ASL-L2 et de 0.43 pour les français-L2. Ce type de construction discursive constitue par conséquent une option privilégiée pour ces locuteurs et est tout à fait approprié pour la description d'événements tels que ceux mis en place lors de la tâche d'élicitation. Bien que la RC ait été fréquente pour tous les types de locuteurs dans cette étude, les tests de χ^2 montrent une distinction significative entre les locuteurs L1 et les locuteurs L2. Elle est donc davantage produite par les locuteurs sourds qui ont acquis la LSQ à la naissance que par ceux qui l'ont acquise à l'âge adulte, et ce, peu importe si leur L1 est une langue des signes (ASL) ou une langue orale (français). Ces résultats se distinguent de ceux obtenus par Rentelis (2009) lors de sa comparaison de l'utilisation de la RC par des locuteurs sourds natifs et sourds non natifs de la BSL.

Nos résultats montrent non seulement que les locuteurs dont la LSQ est la L1 produisent davantage de RC, mais aussi que la modalité de la L1 des locuteurs non natifs n'a pas d'influence sur la fréquence de RC. Les tests de χ^2 n'ont pas révélé de différence de fréquence significative entre les deux groupes dont la LSQ est la L2, à savoir les ASL-L2 et les français-L2.

Nous remarquons une variation de fréquence de la RC en fonction du type de récit utilisé dans l'expérimentation (emphatique/factuel). Chez les locuteurs LSQ-L1 et ASL-L2, les récits emphatiques en contiennent davantage que les récits factuels, pour lesquels ces locuteurs ont davantage exprimé un point de vue externe, celui du narrateur. Ces résultats rejoignent les constatations de Blondel *et al.* (2007) sur l'utilisation de la RC pour le récit d'expérience personnelle et la fable en LSQ. Ces auteurs ont montré que la RC est un des éléments qui distinguent la forme conversationnelle, d'une part, du récit d'expérience personnelle et de la fable, d'autre part. Nous pourrions établir un parallèle entre les stratégies évaluatives décrites par Labov (1972: 366) pour capter l'attention du partenaire conversationnel lors de récits d'expérience personnelle et l'utilisation de la RC, en particulier avec les stimuli emphatiques dans cette étude.

En ce qui concerne les formes des RC, elles sont toutes utilisées par

les trois groupes de locuteurs, et leur fréquence se distribue dans l'ensemble des données selon l'échelle suivante :

(7)
partielle dominante > complète > partielle non dominante

Alors que la forme partielle dominante est la plus fréquente globalement, la forme partielle non dominante apparaît en proportions presque négligeables. Bien que nous ne puissions le vérifier dans le cadre de cette étude, il pourrait s'agir d'un effet de corpus dû aux types de récits analysés. La tâche étant de décrire des événements non personnels, tantôt emphatiques, tantôt factuels, les locuteurs ont adopté principalement le point de vue de l'actant tout en intégrant des commentaires. Les résultats de fréquence seraient probablement différents pour un récit d'expérience personnelle. Enfin, l'analyse du facteur « type de récit » a révélé que la forme complète est davantage présente dans les récits emphatiques que dans les récits factuels.

7. Conclusion

Les problèmes définis dans cette étude entourent la description de l'utilisation de la RC par des locuteurs sourds natifs et non natifs de la LSQ. Il avait été mentionné au préalable que la RC est un élément associé à un haut niveau de maîtrise de la langue dans les manuels d'enseignement des langues des signes comme L2 (Mikos *et al.* 2001) et que les locuteurs L2 produisent la RC à une plus grande fréquence que les locuteurs L1, notamment pour la BSL (Rentelis 2009).

Les résultats de l'analyse de la fréquence de la RC ont notamment montré qu'il existe une différence entre les locuteurs L1 et L2, peu importe la proximité linguistique entre la LSQ et leur L1. Bien que la modalité de la L1 n'ait pas d'incidence sur la fréquence globale de production de la RC, elle intervient néanmoins lorsqu'on considère le facteur « type de discours ».

Pour la poursuite de la recherche, il serait intéressant d'envisager d'étudier les contextes sociolinguistiques d'actualisation de la RC. Alors que le discours direct est associé à un registre plus informel de discours en anglais (Tannen 2007), il semble que la RC se trouve dans tous les types de discours en langues des signes, du plus informel, par exemple les contes (Blondel *et al.* 2007), au plus formel, par exemple les cours magistraux (Roy 1989).

8. Références

- BLONDEL, M., MILLER, C., et PARISOT, A.-M. (2006) : Tortoise, hare, children: Evaluation and Narrative Genre in Quebec Sign Language. In : C. LUCAS dir., *Multilingualism and Sign Languages: From the Great Plains to Australia* (pp. 188-251). Washington D.C. : Gallaudet University Press.
- CORMIER, K., SMITH, S., et SEVCIKOVA, Z. (2015) : Rethinking Constructed Action. *Sign Language & Linguistics*, 18(2):167-204.
- COUPER-KUHLEN, E. (1998) : Coherent Voicing. On Prosody in Conversational Reported Speech. *InLiSt*, 1:1-28.
- CRASBORN, O., et SLOETJES, H. (2008) : *Enhanced ELAN functionality for sign language corpora*. Communication présentée à Sixth International Conference on Language Resources and Evaluation.
- EARIS, H., et CORMIER, K. (2012). *Point of View in British Sign Language and spoken English narrative discourse: the example of 'The Tortoise and the Hare'*. [Manuscrit non publié].
- GOSWELL, D. (2011) : Being There: role shift in English to Auslan interpreting. In : L. LEESON, M. VERMEERBERGEN et S. WURM dirs., *Signed Language Interpreting: Preparation, Practice and Performance*. Manchester : St. Jerome Publishing.
- JANZEN, T. (2004) : Space Rotation, Perspective Shift, and Verb Morphology in ASL. *Cognitive Linguistics*, 15(2):149 - 174.
- JOHNSTON, T., et SCHEMBRI, A. (2007) : *Australian Sign Language (Auslan): An introduction to sign language linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LABOV, W. (1972) : *Language in the Inner City*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- LIDDELL, S. K., et METZGER, M. (1998) : Gesture in sign language discourse. *Journal of Pragmatics*, 30(6):657-697.
- LOEW, R. C. (1984). *Roles and Reference in American Sign Language: A Developmental Perspective* : (Ph.D), University of Minnesota.
- MANDEL, M. (1977) : Iconic Devices in American Sign Language. In : L. FRIEDMAN, A dir., *On the Other Hand: New Perspectives on American Sign Language* (pp. 57 - 107). New York : Academic Press.
- MAURY-ROUAN, C. (2011) : "Voices" and bodies. In : G. STAM et M. ISHINO dirs., *Integrating Gestures: The interdisciplinary nature of gesture* (pp. 309-319). Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- MCKEE, R., et MCKEE, D. (1992) : What's So Hard About Learning ASL? *Sign Language Studies*, 75(129-157).
- MEIER, R. P. (1990) : Person Deixis in American Sign Language. In : S. D. FISCHER et P. SIPLE dirs., *Theoretical Issues in Sign Language Research* (Vol. 1, pp. 175-190). Chicago : The University of Chicago Press.
- METZGER, M. (1995) : Constructed Dialogue and Constructed Action in American Sign Language. In : C. LUCAS dir., *Sociolinguistics in Deaf Communities* (pp. 255-271). Washington

D.C.: Gallaudet University Press.

MIKOS, K., SMITH, C., et LENTZ, E. M. (2001): *Signing Naturally: Student Workbook Level 3*. San Diego, California: DawnSignPress.

PADDEN, C. (1986): Verbs and Role-Shifting in American Sign Language. In: C. PADDEN dir., *Proceedings of the Fourth National Symposium on Sign Language Research and Teaching* (pp. 44 - 57). Silver Spring, MD: National Association of the Deaf.

PARISOT, A.-M., PILARSKI, L., RICHER-LEMAY, J., RINFRET, J., et VOGHEL, A. (2008): *Description de la variation du marquage spatial en langue des signes québécoise (LSQ)*. Communication présentée à Acfas, Québec.

POULIN, C., et MILLER, C. (1995): On Narrative Discourse and Point of View in Quebec Sign Language. In: K. EMMOREY et J. REILLY dirs., *Language, Gesture, and Space* (pp. 381 - 402). Cambridge: Cambridge University Press.

QUINTO-POZOS, D. (2005): Factors that Influence the Acquisition of ASL for Interpreting Students. In: M. MARSCHARK, R. PETERSON et E. WINSTON dirs., *Sign Language Interpreting and Interpreter Education: Directions for Research and Practice* (pp. 159-187): Oxford University Press, USA.

QUINTO-POZOS, D. (2007): Can constructed action be considered obligatory? *Lingua*, 117(7):1285-1314.

RENTELI, R. (2009): *Processing of British Sign Language in native and non-native Deaf signers*. Communication présentée à Colloque International sur les Langues des Signes, Namur.

ROY, C. B. (1989): Features of Discourse in an American Sign Language Lecture. In: C. LUCAS dir., *The Sociolinguistics of the Deaf Community* (pp. 231-251). San Diego: Academic Press, Inc.

SIGNATURE. (2014). Level 6 NVQ Certificate in British Sign Language (September 2014 - August 2015). Durham: Signature.

STREECK, J. (2002): Grammars, Words, and Embodied Meanings: On the Uses and Evolution of So and Like. *Journal of Communication*, 52(3):581-596.

TANNEN, D. (2007): *Talking Voices: Repetition, Dialogue and Imagery* (2nd ed.). Cambridge: Cambridge University Press.

WINSTON, E. A. (1991): Spatial Referencing and Cohesion in An American Sign Language Text. *Sign Language Studies*, 73:397-410.